



PEFC/10-21-1

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION FORESTIERE

Ce document atteste que

Commune de FONTAINE lès LUXEUIL
Mairie
34 rue Marquiset
70800 FONTAINE-LES-LUXEUIL

a déclaré par écrit le **01/01/2025**, s'engager au système de gestion forestière durable PEFC pour l'ensemble de ses parcelles forestières sises dans le territoire de compétence PEFC Bourgogne-Franche-Comté.

Ces parcelles forestières font partie du champ d'application du certificat de gestion forestière durable suivant :

Numéro : F-210104
Décerné à PEFC Bourgogne-Franche-Comté
par : Ecocert Environnement
36, boulevard de la Bastille
F - 75012 Paris

Monsieur le Maire Christian CHASSARD

reçoit ainsi le numéro de participant suivant: **10-21-13/681**

Cette confirmation est valable jusqu'au **31/12/2029** et aux conditions suivantes:

- Validité du certificat de gestion forestière durable F-210104 de PEFC Bourgogne-Franche-Comté
- Affichage du participant sur la base de données des participants à la certification forestière. La validité de cette confirmation est à vérifier par l'acheteur des bois.

Ce certificat est conforme aux exigences définies par le schéma Français de Certification Forestière, reconnu par le "PEFC Council".

La présente attestation a été délivrée par :
PEFC Bourgogne-Franche-Comté
Maison de la Forêt et du Bois
20 rue François VILLON
25041 - BESANCON Cedex

Fait à Besançon, le 31/01/2025
Signature :

Le Président de PEFC Bourgogne-Franche-Comté
Christian BULLE